

L'Indépendant

Abonnements : Bourgogne... Un an 40 fr.
Autres départements. 55 fr.

Directeur-Administrateur
Robert TAILLANDIER

Téléphone 5
C. C. P. Limoges 267.19

Annonces classées... la l. 4 fr.
Chronique locale... 5 fr.
Annonces judiciaires. la l. 5 fr.
commerciales 5 50

LA DISSOLUTION DU KOMINTERN

L'évènement marquant de ces derniers jours est la dissolution du Komintern.

Sur l'ordre de Roosevelt, Staline a exécuté l'internationale communiste.

N'oublions pas que cette internationale a été la fidèle servante de la politique extérieure des Soviets.

Pour quelles raisons les dirigeants du Kremlin renoncent-ils à un système qui leur a permis de manœuvrer depuis 20 ans l'opinion et les partis politiques dans tous les pays démocratiques, au seul profit des intérêts soviétiques ?

Soumettons a nos lecteurs les différentes thèses :

O. F. I. dit :

A Vichy, la nouvelle de la dissolution de l'Internationale communiste a été accueillie avec plus d'ironie et de scepticisme que de surprise.

On sait en France par expérience que le bolchevisme est maître dans l'art de changer les apparences et de revêtir tous les masques. Ne l'a-t-on pas vu successivement, dans notre pays même, prôner le pacifisme et acclamer la guerre, injurier l'armée et voter les crédits militaires, se faire le champion de l'athéisme et tendre la main aux catholiques ?

Le Komintern ne disparaît qu'en apparence, tous ses rouages subsistent. Hier, par ses manœuvres, Staline cherchait à duper les électeurs, aujourd'hui, en camouflant ses véritables aspirations, le communisme ne cherche qu'à exploiter le patriotisme des peuples pour réaliser les conditions nécessaires de la guerre civile et le succès d'une doctrine qui est condamnée par essence à être internationale ou à disparaître.

La manœuvre est claire, elle ne saurait tromper personne en France où l'on est habitué au volte-face du parti de Moscou.

Le rédacteur diplomatique du D. N. B. ajoute :

Cette manœuvre de propagande inspirée par des motifs de politique intérieure et extérieure doit être dénoncée sous son véritable aspect : un artifice assez grossier qui ne saurait tromper personne en Europe. Le véritable but de Staline reste de soumettre l'Europe à la domination du bolchevisme apparaissant maintenant sous le masque d'une Russie nationale.

Pour nous, ce geste est purement de façade.

La décision de Staline intervient à un moment singulier.

La Dépêche de Toulouse écrit :

Les relations de l'U.R.S.S. et

des autres pays en guerre à ses côtés traversent, en effet, une période de crise. L'attitude de Moscou vis-à-vis du gouvernement Sikorski, l'absence de tout représentant soviétique à la conférence de Washington, la tendance évidente des Etats-Unis à considérer le front du Pacifique comme le plus important, au moins dans le moment présent, les critiques incessantes de l'U.R.S.S. à l'égard de ses alliés en ce qui concerne la constitution d'un second front, tout cela dénote bien un mécontentement et même une défiance réciproque entre l'U.R.S.S. d'une part, et les Anglo-Américains de l'autre.

Par ailleurs, on ne peut négliger que le geste de Staline succède de peu aux entrées de Washington et il y a une corrélation évidente entre la décision soviétique et l'envoi officiellement annoncé d'un émissaire et d'une lettre du président Roosevelt au chef de l'U.R.S.S.

Que contenait cette lettre ? Des informations de Lisbonne disent qu'elle invitait Moscou à faire preuve de plus de circonspection dans la publication de ses buts politico-militaires et qu'elle souhaitait que Staline contribuât à apaiser les préventions des peuples européens contre lui. Nous ne sommes évidemment pas en mesure de vérifier ces assertions, mais elles apparaissent vraisemblables.

En somme, faciliter la tâche des Anglo-Américains en faisant taire, par une manifestation spectaculaire, les appréhensions naturelles de tant de peuples vis-à-vis de l'U.R.S.S., voilà ce qui a été demandé à Staline et voilà ce à quoi Staline semble avoir consenti pour mettre un terme, au moins provisoire, à la crise que connaissent les relations entre Moscou, Londres et Washington.

Ainsi donc, la réaction naturelle de scepticisme et de méfiance que l'on éprouve de prime abord semble, à l'analyse, assez sérieusement fondée.

Au reste, pourquoi aurait-on une telle réaction si le passé n'était pas là pour rappeler certaines volte-faces que nul n'a oubliées.

On a connu le communisme acharné à détruire notre armée, notre empire colonial, toutes nos forces nationales et on l'a vu, quelques années après, manifester un nationalisme outrancier. Il était belliqueux au temps de l'accord de Munich, et il se montra pacifiste un an plus tard, quand il fallait laisser Staline satisfaire ses ambitions contre la Pologne. Il voulait naguère imposer chez ses voisins, et même plus loin encore, des gouvernements à sa solde ; il annonce aujourd'hui qu'il se défend désormais de toute immixtion dans la politique des autres pays.

En vérité, la raison et l'intérêt national nous interdisent de penser que la décision prise par Staline est autre chose qu'une décision de circonstance et que les buts du bolchevisme puissent changer aussi facilement.

Français, dans les circonstances présentes, plus que jamais, restons unis autour du Maréchal et de son gouvernement.

D'UNE SEMAINE... A L'AUTRE

La fin de la semaine passée a été marquée par l'éclat de la réception faite à Vichy à l'amiral Esteva à qui des honneurs exceptionnels ont été rendus. A une époque où tant de Français reniant leur serment, se sont mis au service de l'étranger, le gouvernement a voulu souligner la conduite irréprochable de celui qui fidèlement attaché à la patrie a, dans des circonstances difficiles et douloureuses, fait acclamer jusqu'au bout les noms du Maréchal Pétain et du Président Laval.

Après le discours

de Churchill

Une fois de plus les alliés sont obligés de constater l'absence de Staline dans les entretiens de Washington.

Dans son discours, Churchill déclare ne pas pouvoir pronostiquer une guerre courte ; d'autre part, il a exprimé la crainte de dissensions qui pourraient s'accroître entre les « nations unies » si la guerre devait durer.

Inqualifiable agression

Le courrier postal qui relie la Corse au Continent a été l'objet d'une inqualifiable agression. Rien ne peut justifier une telle action contre un bateau assurant uniquement un service de fret et de passagers et naviguant uniquement de jour afin d'éviter toute méprise. L'interruption de ce trafic signifierait la famine pour ce département français qui est tributaire de la Métropole pour une grande partie de son approvisionnement. Ainsi est prouvée une fois de plus le total désintéressement des Anglo-Américains vis-à-vis de la population française qu'ils prétendent vouloir délivrer.

La décision de Moscou

Dans notre article de tête, nous commentons longuement la décision de Moscou de dissoudre le Komintern. Elle a causé en Amérique et en Angleterre des réactions qui sont significatives.

M. Wendell Wilkie estime que cette dissolution est une mesure très sage, mais ajoute : « Si elle signifie quelque chose ». Le *Baltimore Sun* déclare : « C'est une sage mesure », mais se demande si c'est une « mesure sincère ». En Angleterre, le *Reynold News* tient pour dénuée de portée réelle la décision soviétique et affirme : « aucun parti communiste du monde ne cessera pour cela de poursuivre sa politique basée sur les principes de Marx et de Lénine, principes sur lesquels l'U.R.S.S. continuera à s'appuyer à l'intérieur de ses frontières ».

La déclaration

de M. Bruneton

Le commissaire général à la main-d'œuvre a fait une intéressante déclaration. Nous y notons notamment ce passage : « Jadis, dans une terminologie sociale périmée, on parlait souvent de grèves de solidarité ; ce qui est demandé aujourd'hui à la main-d'œuvre est un travail de solidarité ».

Mort de M. Ernest Judet

M. Ernest Judet, ancien directeur du *Petit Journal* et de l'*Eclair*, est mort à Brides-les-Bains, des suites d'une chute, il était âgé de 93 ans.

L'emprunt de 10 milliards est converti

Le Ministre des finances fait savoir que l'emprunt de 10 milliards est clos. Il a été intégralement couvert en quelques jours.

L'appel à l'athlétisme

Sous les auspices du Commissariat général aux sports, une réunion d'athlétisme d'une importance exceptionnelle aura lieu le 3 juin au stade Philippe Pétain. Nous insistons vivement auprès des parents du canton de Bergerac pour qu'ils encouragent leurs enfants, non licenciés d'une Fédération, à y participer en grand nombre.

Il faut prouver à tous que la génération montante a compris son devoir : devenir et rester fort au physique pour l'être toujours au point de vue intellectuel et moral.

L'appel par affiches et par circulaires indique clairement la nature attrayante et simple des épreuves. Le but poursuivi est de donner à tous le goût de l'effort persévérant, de l'esprit d'équipe par l'amour du club ou du clocher que l'on représente, en un mot, de toutes les saines joies du stade.

Le public sera ce jour-là extrêmement nombreux pour applaudir les débutants qui chercheront la consécration de leurs efforts. L'organisation prévue par le comité du Limousin permettra un déroulement rapide et continu des opérations. Elles seront closo-pées par un relais interscolaire qui sera très disputé, formant un des clous de la fête.

Grâce à des concours dévoués, des listes ont été adressées dans toutes les communes du canton. Nous prions les détenteurs de bien vouloir les retourner à Bergerac une fois remplies à :

MM. Pic. 61, avenue de Verdun ; Roche, 46, rue Sainte-Catherine ; Saux, rue Colonel de Chadofs.

Amis sportifs, venez en foule le 3 juin au stade de l'U. S. B.

LES HOSTILITES

Le calme règne toujours sur le front de l'Est. Interrogée à ce sujet, une personnalité compétente de la *Wilhelmstrasse* a déclaré qu'il n'était pas possible de dire pour le moment si l'accalmie qui règne sur ce front sera de longue ou de courte durée.

N'oublions pas que la surprise reste toujours pour les Allemands le facteur décisif du combat. A l'heure H, il n'est pas douteux que la *Wehrmacht* se mettra en branle pour une grande offensive.

La bataille aérienne en Méditerranée continue. On annonce que des troupes allemandes sont arrivées en Sardaigne.

Faites fonctionner vos reins

Quand on prend après le dîner une tasse de tisane Vichyflor, les urines deviennent abondantes et claires. La bile et l'intestin sont activés tout l'appareil digestif et assimilateur est heureusement influencé par cette bienfaisante et délicieuse tisane. Vichyflor : 11 fr. 90 la boîte. Ttes Pharm.

THÉÂTRE DE BERGERAC

JEUDI 3 JUN 1943

à 21 heures

SOIRÉE DE GALA

organisée sous le patronage du S. N. B.
avec le concours des Artistes de la Revue

"A la Gloire du Sport"

Œuvre de M. LACOUR

De la Danse,
Des Chansons,
Des Monologues

Cette soirée est donnée au profit du S. N. B. qui, aux régates de La Réole, a eu son « huit » gravement endommagé. Tous les Sportifs auront à cœur d'assister à cette soirée qui promet de remporter le plus grand des succès.

Prix des places. — Fautouils : 1^{re} série, 30 fr. ; 2^e série, 25 fr. — Galeries : 1^{re} rang, 25 fr. ; de face, 20 fr.
La location, comprise dans le prix des places, est ouverte au théâtre.

NOUVELLES en quelques lignes

Le Président de la République Argentine est fait Grand Croix de la Légion d'honneur.

Un convoi de 60 officiers et soldats faits prisonniers en Tunisie et libérés par les autorités allemandes est arrivé en gare d'Avignon.

Les mères décorées de la Médaille de la famille recevront des bonnets d'achat de vêtements ou de dentures.

Pour les travailleurs de France, déclare M. Bruneton, solidarité ne peut être un vain mot.

John Lewis serait candidat des républicains à la présidence des U.S.A.

Tous les jeunes Français nés en 1920, 1921 et 1922 devront avoir obligatoirement leur carte de travail.

A l'Est, l'Allemagne défend trois mille ans de culture européenne, déclare M. Rosenberg.

Une dépêche O.F.I. fait connaître que de Gaulle se rendrait à Alger en février avec Giraud.

Aux assises de Périgueux, Titeux, père indigne, a été condamné par contumace à 20 ans de travaux forcés.

L'Indochine a fait un don d'un million aux victimes du bombardement de Bordeaux.

L'amiral Denieu a été arrêté en Tunisie.

On annonce la mort du professeur Sergent, membre de l'Académie de Médecine, grand officier de la Légion d'honneur.

L'épouvantable tuerie qui se déroula dans le château d'Escoire va être évoquée devant le jury de la Dordogne

Hier s'est ouverte devant la Cour d'assises de la Dordogne, une affaire qui réunit toutes les conditions des grands procès criminels; il s'agit de l'affaire Girard.

Le 25 octobre 1941, vers 10 heures du soir, le château d'Escoire, aux environs de Périgueux, était le théâtre d'un horrible drame: les propriétaires du château, M. Georges Girard, archiviste adjoint au Ministère des affaires étrangères, et sa sœur, Mlle Amélie Girard, 44 ans, ainsi qu'une vieille femme provisoirement à leur service, Mme Louise Soudeix, étaient assassinés.

L'alarme fut donnée par Henri Girard, étudiant en droit, fils unique de Georges Girard. Les voisins accourus, découvrirent un horrible spectacle: dans leurs chambres respectives, au rez de chaussée, les victimes qui portaient de nombreuses blessures gisaient dans de larges flaques de sang. L'instrument du crime, une serpe ébréchée, fut trouvée sur le lit de la bonne.

Le plus grand désordre régnait dans les pièces où couchaient les victimes. Rien toutefois n'avait été volé et l'on avait l'impression que l'auteur du crime avait simulé assez maladroitement un cambriolage.

Dès le début de l'enquête, l'attitude singulière d'Henri Girard attira les soupçons sur lui. Malgré ses protestations, il fut arrêté. Henri Girard menait joyeuse vie à Paris, et accablait son père et surtout sa tante de demandes d'argent. Peu avant le crime, il lui avait escroqué 100.000 fr., grâce à une odieuse mise en scène.

Plus de cent témoins seront entendus au cours du procès.

TENTATIVE DE MEURTRE

à Saint-Méard-de-Gurçon

Coups de feu sur des gendarmes

Le 20 mai, vers 23 h. 30, le nommé Gabriel Gabrielli, 52 ans, manoeuvre à Pineuilh, canton de Sainte-Foy-la-Grande, et son jeune fils âgé de 16 ans, frappèrent à la porte de la demeure des époux Borde, propriétaires aux Bouyrot, commune de Saint-Méard-de-Gurçon.

A Mme Borde, qui se présente, les deux individus déclarèrent qu'ils étaient en quête de travail et demandaient à être embauchés.

Malgré sa surprise d'une semblable démarche faite à pareille heure, Mme Borde en informa son mari, qui arriva sur le seuil de la porte, mais il fut reçu par le cri: « Haut les mains! » et par une décharge de coups de feu, sans être atteint.

M. Borde, sexagénaire, ne perdit pas son sang-froid: s'armant d'un revolver, il riposta énergiquement et abattit l'un des agresseurs, Gabrielli père, frappé à la tête, ce pendant que le fils de celui-ci prenait la fuite à bicyclette.

La gendarmerie informée de l'événement procéda à une enquête et les magistrats du parquet de Bergerac se transportèrent sur les lieux.

Samedi 22 mai, vers 21 h. 30, les gendarmes Delon et Flahaut, de la brigade de Laforce, se trouvaient en tournée de service dans la commune de Fraisse, lorsqu'ils aperçurent deux individus à l'allure suspecte qui gonflaient les pneus de leur bicyclette sur le côté de la route. S'approchant d'eux, ils se mirent en devoir de les identifier, et celui qui paraissait avoir une quinzaine d'années leur dit: « Je suis Gabrielli ».

C'était justement le jeune homme qui avait accompagné son père l'avant-veille au domicile de M. Borde, au village de Bouynot, commune de Saint-Méard-de-Gurçon, et l'avait vu tomber à ses côtés, frappé à mort au cours de la tentative de meurtre que nous avons relatée plus haut.

Mais, au moment où ils interpellèrent les deux individus, le second des bandits, braquant un pistolet calibre 6/35 sur les gendarmes tira cinq coups de son arme et MM. Delon et Flahaut furent gravement atteints au visage et à l'épaule.

Malgré leurs blessures, les deux gendarmes purent avertir leurs services et furent transportés à l'hôpital de Bergerac où le docteur Dalacrière, chirurgien-chef du quartier militaire, pratiqua l'opération nécessaire et l'extraction des projectiles.

Les gendarmes Delon et Flahaut sont mariés et pères de plusieurs enfants. Leur état quoique grave ne paraissait pas désespéré.

Leur coup fait, les deux bandits avaient disparu à bicyclette, mais ils sont l'objet des plus actives recherches.

Les constipés manquent souvent de bile

C'est la bile, déversée par le foie dans l'intestin, qui provoque l'expulsion des déchets alimentaires et empêche les fermentations. Si le foie n'en produit pas assez, il y a constipation et gaz. Un comprimé Vichybol, au repas du soir y remédie. Vichybol, aux plantes laxatives, et au sel Vichy-Etat active le foie et assure des évacuations régulières sans coliques, 9 fr. 50. Ttes Pharm.

Chronique Locale

Fête Nationale des Mères

L'Association des Chefs de Familles nombreuses devenue Union Familiale Bergeracoise a apporté sa fidèle collaboration à la Municipalité pour la célébration de cette fête qui aura lieu dimanche prochain 30 mai.

En voici le programme:

9 h. 30. — Visite dans les Ecoles de Filles des travaux scolaires exécutés en hommage aux mamans.

10 h. 45. — Placé de l'Eglise Notre-Dame: Lever des Couleurs et dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts par l'Union Familiale.

11 heures. — Offices religieux à l'Eglise Notre-Dame et au Temple.

14 heures. — Fête des Mères, place du Jardin-Public, sous la présidence de M. le Sous-Préfet.

Chants par des enfants des Ecoles. Séances de prestidigitation par M. Reynaud.

16 h. 30. — Allocation de Maître Morand-Montell, Président de l'Union Familiale.

Réunion des diplômés et de livrets à des Mères de l'Association.

16 h. 30. — Discours de M. le Sous-Préfet.

Gôûter pour les enfants.

18 heures. — Tirage de la tombola.

L'Union Familiale Bergeracoise compte sur une très nombreuse assistance pour honorer les Mères comme elles le méritent.

Des places seront réservées pour les personnalités officielles, les Mères décorées, les généreux souscripteurs grâce auxquels des livrets de Caisse d'Epargne seront distribués, les Mères et Maîtresses d'école.

Si le temps n'est pas favorable, la fête aura lieu dans la Salle Municipale, rue des Pépinières.

Nous rappelons que les cartes de gôûter seront distribuées aux seuls enfants inscrits à l'avance dans l'après-midi, de 13 heures à 16 heures, aux abords de la fête et en échange d'un ticket de 25 gr. de pain par carte de gôûter.

Appel de l'Union Familiale pour la Journée des Mères.

Au lendemain de la magnifique exposition de la Famille, notre Journée des Mères doit revêtir un éclat particulier. De nombreuses mères de famille seront décorées le 30 mai, au cours d'une cérémonie qui se déroulera sur le Jardin-Public à partir de 14 heures. Des livrets de Caisse d'Epargne seront distribués aux enfants des mères décorées.

Un pressant appel est adressé à la générosité de nos compatriotes de la ville et de la campagne pour offrir ces livrets. Ils sont priés d'envoyer leurs offrandes à M. Morand-Montell, président de l'Union Familiale; à M. Foucaud, vice-président, ou à M. Joyeux, secrétaire.

Exercice d'alerte.

Le 20 mai, à 21 h. 30, eut lieu un exercice d'alerte auquel participèrent environ 800 personnes des divers services de la défense passive à Bergerac. Chacun remplit sa tâche avec le plus entier dévouement, et selon les instructions données par la direction. Le fin de l'exercice fut signalée par les sirènes à 22 h. 30; les services intéressés se réunirent ensuite à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Gallard, sous-préfet, ayant à ses côtés MM. le colonel Monet, directeur départemental de la D. P. à Périgueux; docteur du Centre, maire de Bergerac; colonel Cohade, adjoint délégué à la D. P.

M. le capitaine Gouard, commandant la compagnie des sapeurs-pompiers, directeur urbain, et M. le docteur Agard, médecin-chef du service de santé de la D. P., rendirent compte, le premier de la préparation et de l'exécution du service de la D. P., et le second de la bonne marche du service médical.

Carnet rose. — C'est avec plaisir que nous apprenons que notre ami Pierre Beauché est l'heureux papa du jeune Alain.

A Madame et M. Pierre Beauché et à leur famille nos vives félicitations.

Odiense tentative.

Le 19 mai, vers 16 heures, une fillette de 12 ans, demeurant avec ses parents dans la commune de Montaut, fut l'objet d'une odieuse tentative de la part d'un individu inconnu.

La gendarmerie d'Issigeac dressa procès-verbal et le triste personnage fut activement recherché.

Quatre jours plus tard, l'auteur présumé fut arrêté par la gendarmerie d'Issigeac, c'est un nommé Charles Olejniezak, 27 ans, domestique agricole à Faux, originaire de Pologne.

Malgré ses dénégations, le Polonais fut déferé au parquet de Bergerac le 24 mai et placé sous mandat de dépôt.

Noyé accidentellement.

Dans la matinée du 23 mai, M. Adrien Dognon, 31 ans, requis à la Poudrière nationale de Bergerac, se rendit au lieu de La Roque, commune de Creysse, pour prendre un bain dans la Dordogne.

Mais le jeune homme ne tarda pas à disparaître dans la rivière profonde à cet endroit; ramené sur la berge, tous soins pour le rappeler à la vie lui furent donnés mais restèrent vains. La mort avait fait son œuvre.

Le corps fut déposé à la morgue de l'hôpital, et les obsèques eurent lieu le 25 mai M. Dognon, cellulaire, originaire de Busset-Galant (Hte-Vienne), jouissait de l'estime de tous ses camarades.

Trouvailles. — Il a été trouvé:

Un pull-over d'homme, par M. Bontemps, rue Merjier.

Un briquet plat, par Mme Rambour, 111, rue Bargienneite.

Un bateau à la dérive en Dordogne, par M. René Duval, rue Fonsalade.

Déclarations ont été faites au commissariat de police, bureau des épaves.

Société Littéraire. — Récital Charles et Magdeleine Panzera.

M. Charles Panzera étant légèrement souffrant, le récital de chant et de piano fixé au vendredi 23 mai est remis à une date ultérieure que nous ferons connaître en temps voulu.

Etés DURAND-BARJEAUD BERGERAC

Les actionnaires de la Société Anonyme des Etablissements DURAND-BARJEAUD sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, au siège social, pour le dimanche vingt juin prochain, à quinze heures (heure légale).

ORDRE DU JOUR:

- 1. Rapport du Conseil d'Administration;
2. Rapport des Commissaires aux comptes;
3. Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes;
4. Fixation du dividende;
5. Quitus aux administrateurs;
6. Fixation du prix de cession des actions;
7. Renouvellement d'administrateur;
8. Autorisation à conférer aux administrateurs par application de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

NOTA. — L'Assemblée générale ordinaire se compose de tous les actionnaires possédant au moins cinq actions.

Tous propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à cinq peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un membre de l'Assemblée muni d'un pouvoir.

Arrestations. — Le 19 mai, M. le Procureur de la République plaça sous mandat de dépôt Jean-Emile Lascand, 34 ans, manoeuvre à Bergerac, arrêté par M. le Commissaire de police pour vol de deux serpes et d'une certaine quantité de pointes, au préjudice de M. Paulin. A l'audience des flagrants délits du même jour, le tribunal infligea à Lascand la peine de deux mois de prison.

Le 20 mai, le travailleur indochinois Doet Le Van, 39 ans, arrêté par M. le Commissaire de police pour vol d'alcool à la Poudrière nationale, fut placé sous mandat de dépôt et transféré à la maison d'arrêt de Périgueux.

Le 21 mai, Jean Roth, 19 ans, manoeuvre à Bergerac, qui avait été arrêté par M. le Commissaire de police pour vols divers commis à la gare de Bergerac en mars, avril et mai, fut également placé sous mandat de dépôt par M. le Procureur de la République. Le mandat fut confirmé par le tribunal en audience des flagrants délits.

Le même jour, un commerçant de Bergerac, nommé Joseph Van derstain, 26 ans, fut déferé au parquet par M. le Commissaire de police et placé sous mandat de dépôt par M. le juge d'instruction pour infraction à la réglementation des prix.

Le 23 mai, M. le Procureur de la République plaça sous mandat de dépôt le nommé Roger Serris, 41 ans, manoeuvre à Bergerac, arrêté par M. le Commissaire de police pour outrages et violence à agents dans l'exercice de leurs fonctions.

A l'audience des flagrants délits, le tribunal condamna Serris à la peine de 15 jours de prison et une amende de 1.200 fr.

Le 24 mai, M. le Commissaire de police défera au parquet: Diego Suarez, 27 ans, charpentier, originaire de Siano (Espagne), arrêté pour vols de couvertures et de sacs de couchage.

Et Joseph Formantin, 37 ans, manoeuvre, originaire d'Argentan (Orne), arrêté pour vol de bicyclette.

Les deux hommes furent placés sous mandat de dépôt et transférés à Périgueux.

Assal Bonalem, 24 ans, manoeuvre à Creysse, originaire de Bougie (Algérie), fut arrêté par M. le Commissaire de police pour vol de numéraire et d'objets divers appartenant à la Poudrière nationale de Bergerac. Le 25 mai, M. le Procureur de la République le plaça sous mandat de dépôt et, le même jour, le tribunal, siégeant en audience des flagrants délits, lui appliqua un mois d'emprisonnement.

André Vaubois, 33 ans, cultivateur à Monbazillac, fut déferé au parquet le 26 mai, par la gendarmerie de Sigoulès, pour achat de bétail à la ferme et abattage clandestin. A l'audience des flagrants délits du même jour, le tribunal le condamna à un mois de prison.

Mutuelle-Retraite des Anciens Combattants (France Mutualiste).

Assemblée générale le dimanche 6 juin, à 9 h. 30, salle du Conseil municipal. Présence de MM. Paul Boé, président du C. A. de la France Mutualiste et Georges Devos, vice-président.

Grande fête scolaire au stade Philippe Pétain.

Une semaine à peine nous sépare du jour où le stade Philippe Pétain sera le théâtre de la fête scolaire annoncée.

Une semaine encore, et nous pourrons, le 6 juin, assister à cette manifestation artistique. On n'en parle encore qu'à mots couverts, mais d'inévitables indiscretions nous permettent de compter sur un programme de choix. Des jeunes, rien que des jeunes doivent, paraît-il, nous présenter des numéros aussi variés qu'ingénus. Et comme chacune des écoles participantes tient à briller devant un public nombreux, la préparation, déjà avancée, se poursuit, minutieuse, dans une joyeuse ferveur.

Retenons bien la date: dimanche, 6 juin, à 15 heures précises. Soyons tous au stade Philippe Pétain. Nous ne regretterons pas notre après-midi. Des billets sont en vente dans toutes les écoles publiques de Bergerac, à partir du vendredi 23 mai.

Au sujet des cartes de travail. — Le Maire croit devoir...

MEUBLES ANCIENS ET MODERNES

Maison Vve GOT E. BENOIST Gendre, Successeur

Liberation des wagons les dimanches et jours feries. — Le Maire de la Ville de Bergerac...

Vaccinations et revaccinations antivaricelliques obligatoires. — Le Maire de la commune de Bergerac...

Sont amovibles obligatoirement et sous peine de procès-verbaux aux dites opérations :

- 1. Les enfants nés en 1942 et les enfants nés en 1941 et non encore vaccinés ou vaccinés sans succès ;

Out, par ailleurs, la faculté de se faire vacciner toutes personnes qui n'auraient pas été vaccinées avec succès contre la variolo depuis moins de 3 ans.

Toutefois, les intéressés sont libres de satisfaire à l'obligation de la vaccination ou de la revaccination avec concours de tout autre médecin d'une sage-femme qui aura à délivrer un certificat à déposer à la Mairie...

Défense passive. — Le Maire de la Ville de Bergerac adresse ses vives félicitations à tout le personnel de la Défense passive qui a participé à l'exercice du 20 courant.

VOUS QUI DESIREZ Acheter ou Acquérir Propriétés, Mais, Fermes ou Châteaux

Colonies de vacances. — Les parents ont été informés que l'œuvre départementale des Colonies de Vacances...

Les inscriptions ont déjà été reçues par Mmes les Directrices et MM. les Directeurs d'écoles.

Soirée familiale. — A l'occasion de la Fête des Mères, la J. O. C. organisera salle Saint-Jacques, deux soirées récréatives samedi 29 et dimanche 30 mai, à 21 heures.

Les Jockeys invitent tous leurs amis à ces deux soirées qui garantiront un succès tout familial.

Légion des Volontaires Français. — La Légion des Volontaires Français communique :

Des centaines de milliers de Volontaires Français Ukrainiens et Caucasiens sont actuellement équipés et entraînés pour prendre part à la lutte anti-bolchevique.

Ces ressortissants de l'U. R. R. S. ont librement choisi entre la civilisation Européenne, et le régime Stalineux qu'ils ont en vingt-cinq années, appris à connaître.

De nombreux Français, toujours réfractaires à la vérité, doutent de cette information. Quant à nous, l'ampleur de cette participation à la lutte commune nous étonne pas, certains que si notre Pays avait dû supporter la dictature soviétique pendant un quart de siècle, il se dresserait tout entier pour l'abattre.

Concours. — Un concours pour 35 postes d'inspecteur de civreté dans la police régionale d'Etat de Limoges, aura lieu le 24 juin prochain.

Les conditions d'admission à ce concours ainsi que le programme des épreuves figurent au Journal Officiel du 15 juillet 1941.

Les candidatures des jeunes gens nés en 1920, 1921 et 1922 ne seront pas examinées.

Au marché du 22 mai. — Peu d'activité au marché de la place de l'Eglise Notre-Dame. Apports restreints de légumes frais.

Quelques paniers de cerises rapidement enlevés à 18 fr. le kilo.

Pharmacie de service. — Samedi dimanche, pharmacie Pic, rue Neuve-Argeonson.

Cinéma Cyrano. — Jeudi, samedi, dimanche matinée et soirée, Gaby Mo'lay. Henry Rollan, dans Le Roman d'un Génie.

Cinéma Odéon. — Vendredi, samedi et dimanche, Trafic au Large.

L'arthritisme et la vie sédentaire

Le manque d'exercice rend les éliminations parasensibles et favorise ainsi les douleurs arthritiques (migraignes, rhumatismes, sciatique, etc.)

Ce qu'il faut savoir

Essieux et bandages pour charrettes

Communication de l'ingénieur départemental du Génie rural :

Selon les instructions données par le service du Machinisme agricole, le service du Génie rural est seulement chargé de délivrer des bons d'achat pour la réparation des roues usées ou le remplacement d'essieux cassés.

S'il s'agit d'une construction, l'artisan chargé de l'exécuter doit demander la monnaie matières à la Chambre des métiers dont il est le ressortissant.

Répartition des machines agricoles

1. Les machines agricoles en stock, en magasin, chez les marchands réparateurs, quincailliers et revendeurs divers, ou expédiées par les constructeurs à ceux-ci avant le 15 mai, doivent être livrées aux agriculteurs sans bons d'achat.

2. Les motocultures sont habituellement commandés avec les instruments aratoires adaptables au modèle, en conséquence, le bon de répartition sera établi par le service du Machinisme agricole pour un motoculteur et ses accessoires.

Aucune demande de bons ne doit être acceptée ou transmise par les services du Génie rural pour les seuls instruments accessoires de motoculteurs.

L. Dhumerelle & Fils 52, place Gambetta Transactions immobilières Achat et vente de Propriétés Fonds de Commerce, Industries

DANS L'ARRONDISSEMENT

COURS-DE-PILE

Carnet blanc. — C'est avec plaisir que nous avons appris le mariage de Monsieur Joseph Naibe avec Mlle Marcelle Bonafond, de Badefols de Lallande.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée à l'église de Badefols, le 15 mai.

A l'issue de la cérémonie, une quête a été faite au profit des prisonniers et a rapporté une somme de 250 fr.

MAURENS

Les poules dormiront mieux. — Après plusieurs disparitions dans des poulaillers de Lecourrette, causées par meunier renard, des pièges furent tendus, et six couples bien que rusés s'y laissèrent prendre.

Félicitations aux piqueurs, Puvieux, Lespinasse, Barthes, à qui les poules devront un peu plus de tranquillité, et de ne pas être mangées si sauvagement.

Chaussures de Limoges

58, rue Neuve, R. BURE, chausseur

Série pour la Classe - pour la Marche - pour l'Appartement

Etat-civil de la ville de Bergerac

NAISSANCES

- Daiga Jacqueline, avenue Calmette. Troian Michel, place Bellegarde. Clozier Monique, à Reumazières. Durand Jean-Claude, boul. du Docteur Roux. Granger Gérard, à La Ressègue. Lacoste François, pl. Bellegarde. Terracol Jean-Pierre, imp. Desmaris. Pistolet Jean-Louis, av. Calmette. Almouzeur Antoine, av. Paul Doumer. Balmeau Jean-Paul, pl. Bellegarde. Davillaire Christian, av. Calmette. Chort Claudine, rue La Bruyère. Virastelle Monique, rue Candillac. Benvallat France, 44 bis, cours Victor-Hugo. Delbrei Monique, av. Calmette. Marcillac Jean-Claude, route de Lallande. Lajunie Michel, rue André Theuriel. Magentier Françoise, rue des Trois frères Leblanc. Rumeau Danièle, rue Péchadegue. Beauché Alain, rue Candillac. De Commarque Louis, place Bellegarde. Gallaud René, rue Notre-Dame du Château. Cornet Gérard, rue Candillac. Bos Claudette, caserne Davout. Nebolt Jeannine, av. Calmette. Geureau Pierrette, Cantonnement 95, Ponderrie.

MARIAGES

- Marot Georges, cordonnier, de Bergerac, et Lucienne Prévot, mécanicienne, de Bergerac. Masseron René, magasinier, de Moulédier, et Yvette Geneste, couturière, de Bergerac. Girard Jean, maréchal des logis chef de la Garde de Bergerac, et Marie Jaunilla, s. p., de Bergerac. Vinas Domingo, bûcheron, de Bergerac, et Mathilde Mathieu, s. p., de Bergerac. Meresse Gaston, chauffeur mécanicien, de Bergerac, et Andrée Ségnot, s. p., de La Ressègue, commune de Bergerac.

déchs

- Tollaud Jean, 42 ans, manoeuvre, rue Félix Faure. Maurai Marie, sans autres renseignements. Pistolet Jean-Louis, enfant, av. Calmette. Tocheport Catherine, veuve Dozido, 78 ans, s. p., av. Pasteur. Veroul Jean, 77 ans, s. p., rue Alfred de Musset. Benfils Jeanne, 88 ans, s. p., rue du Pont-St-Jean. Bertheumeyron Henri, 60 ans, cultivateur, rue Professeur Pezzi. Landesque Marie, veuve Lambert, 81 ans, s. p., boul. de l'Entrepôt. Brandin Jean, 51 ans, commerçant (corps déposé à la Morgue).

Rolland Françoise, épouse Seuhzmaigne, 48 ans, s. p., rue de Reims. Mandillier Andrien (sans renseignements). Pham-Van-Tien, 39 ans, avenue Calmette. Sempey Julien, 45 ans, manoeuvre, rue de l'Ancienne-Poste. Garrigue Jules (sans renseignements). Bouchon Catherine (sans renseignements). Magan Sophie, 78 ans, veuve Glas, s. p., au Sent. Guichon Jean-Marie, cultivateur, 51 ans, av. Calmette. Chaussier Henri, 68 ans, cantonnier, av. Calmette.

Femmes qui voulez vous bien porter

Vous éviterez la plupart de vos maux, vous serez plus calme, mieux équilibrée, si vous prenez de temps à autre des Gouttes Florides. Cette préparation végétale exerce une action bienfaisante sur l'organisme féminin. La flacon de Gouttes Florides 16 fr. 90. Si vous ne pouvez pas vous procurer les Gouttes Florides, faites usage des comprimés Florides, même formule, même efficacité, 16 fr. 30. Ttes Pharm.

Tribunal Correctionnel

Audience du 21 Mai

Vol. — René Parmentier, 44 ans, employé à Bergerac, 15 jours de prison et 600 fr. d'amende (vol d'une carte d'alimentation et usage frauduleux); Marcel Magna, 31 ans, manoeuvre à Bergerac, 3 mois et un jour (vol de vin); Louis Lamiraud, 33 ans, plombier à Moulédier, 2 mois; Jean-Marie Thibaud, 21 ans, cultivateur à Pierrabuffière (Haute-Vienne), un an de prison (vol de bicyclette et évasion d'un camp de détenus).

Violences. — Max C..., 47 ans, Paul C..., 18 ans, et Roger Vitras, 23 ans, de Montcaret, 200 fr. d'amende.

Défaut de carnet anthropométrique. — Edouard Broussaud, 40 ans, manoeuvre à Bergerac, deux mois de prison.

Cartes d'alimentation. — Pour double demande de carte, Jean Desbord, 42 ans, cultivateur à Lallande, 600 fr. d'amende.

Pour usage frauduleux de carte, Louis Sagnes, 40 ans, manoeuvre à Bergerac, et Louis Masson, 63 ans, cultivateur à Prigenrieux, chacun 6 jours de prison et 1.200 francs d'amende.

Transport de denrées sans autorisation. — André Liabot, 31 ans, chauffeur à Bayac, 200 fr. d'amende.

CHAUSSURES ARDILLIER 19-21, rue du Marché, BERGERAC Les plus beaux modèles Les meilleures marques Les plus bas prix Marques BALLY, UNIC, SIRIUS, etc.

LES SPORTS



AVIRON

Les Régates de La Réole
Journées de succèsMais... hélas ! « l'Octave »
a sombré

Les régates de La Réole ont été pour le S. N. B. l'occasion d'affirmer la valeur de ses équipes « seniors ». Victoire en huit. Victoire en quatre. Victoire en deux. Palmars magnifiques.

13 sociétés participèrent à ces régates. Parmi elles, l'Union Nautique Bordelaise et le Club Nautique de Libourne.

Depuis la guerre, nos équipes n'avaient pas eu l'occasion de rencontrer les valeureuses équipes de ces clubs amis.

Jusqu'au poteau final, elles ont eu à lutter contre elles et, elles ont réussi à les vaincre. Bravo à tous et à un sympathique entraîneur Gaston Marchal.

Pourquoi faut-il que cette journée comporte une ombre ? Pourquoi le destin a-t-il voulu qu'une malchance s'abatte sur notre société nautique qui, depuis deux ans se couvre de lauriers sur les divers champs de courses du Sud-Ouest ?

Qui le sait ? Tenjours est-il qu'en ce matin du 23 mai, nos rameurs, le cœur rempli d'espérance légitime, embarquèrent dans « l'Octave », le vieux « huit » du S. N. B., acheté par les regrettes Georges Mathieu, Octave Toulain, aidés par André Desfarges et les amis du S. N. B. Quelques centaines de mètres parcourus en Garonne. Tout va bien. Partout de l'eau. Nos rameurs font des départs. Puis brusquement le bateau heurte un banc de gravier que rien ne signalait. Il coule aussitôt. Le désempare s'empare de tous les gars au maillot rouge. Les secours s'organisent. Les rameurs et « l'Octave » sont ramassés à terre. Le bateau est presque inutilisable.

Le Président de la Commission sportive et notre ami Louis Luyé-Tanzel alertés prennent toutes dispositions. Sur l'heure, les équipes sont remanées. Une intervention est faite auprès du Président de La Réole M. Grillon. Très sportivement cette société met à notre disposition son « huit ». La lutte va commencer. Le résultat nous le donnons plus haut. Nos coureurs sont aux postes d'honneur.

Des premiers prix (3), des seconds prix (2).

Lundi matin les Bergeracois étaient au conant. Aussitôt un comité de solidarité a été formé. « L'Octave » doit être réparé. Trop de souvenirs sont en jeu.

Le S. N. B. fait appel à tous. Comme chacun le sait, cette société n'est pas riche. On doit lui venir en aide. A l'heure où elle est en marche vers la gloire sportive, son élan ne peut être arrêté par un accident stupide.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des dispositions qui vont être prises.

Avant de terminer, qu'il nous soit permis de remercier les Etablissements Bouchilloux frères qui, en toutes circonstances, donnent au S. N. B. des marques si touchantes de profonde sympathie.

Le vieux gabier.

Un geste de M. Lacour

Dès que l'auteur de la revue « A la Gloire du Sport », le sympathique M. Lacour, a eu connaissance de la mise hors d'état du « huit » du S. N. B., il s'est mis à la disposition des dirigeants de cette société afin d'organiser à son profit la « der des der » de cette revue.

Tous les artistes locaux ont répondu à son appel.

C'est donc le jeudi 3 juin, jour de l'Ascension, à 21 heures, que se donnera pour la dernière fois ce spectacle, qui à divers titres a mérité la faveur du public.

Bergeracois, le S. N. B. vous demande un geste symbolique, vous

devez répondre à son appel en venant tous assister à cette soirée.

D'ores et déjà, on peut retenir ses places au théâtre où la location est ouverte.

De tous les milieux sont parvenus des gestes de solidarité sportive.

La grande famille bergeracoise se retrouve. Elle aura à cœur de venir consacrer son union en assistant à la revue « A la Gloire du Sport ».



BOULES

Grand Prix
des Galeries
Modernes

Dimanche 13 juin, la Boule Amicale Bergeracoise organisée sur la Place Gambetta un grand concours, avec la collaboration des grands magasins des Galeries Modernes de Bergerac. Ce concours est ouvert à toutes les sociétés affiliées à la Fédération Nationale.

Le Comité de la Boule amicale espère que toutes les sociétés du Comité Départemental Bouliste de la Dordogne auront à cœur d'envoyer le plus grand nombre de quadrettes à cette manifestation de propagande organisée par la plus vieille société de la région.

CYCLISME

Grand Prix de l'U. S. B.
du 3 Juin

Nous avons déjà donné les grandes lignes de ce qui sera cette épreuve qu'organise le jour de l'Ascension la section cycliste de l'U. S. B. Nous avons dit que le parcours en avait été modifié afin de forcer un peu l'épreuve et d'intéresser le plus grand nombre possible de sportifs.

Voici donc le nouvel itinéraire : départ place Gambetta, rue Saint-Esprit, les gais, le pont, rue Neuve, avenue Wilson, Pombonne, Podestat, La Bransitière, Caville, rentrée en ville par la rue La Botte. Ainsi, c'est un parcours complet qui se prête très bien à la lutte, qui sera chaude, en peut le croire.

Le départ de cette intéressante épreuve aura lieu à 15 heures précises. La remise des dossards se fera à partir de 14 heures, au Siège, Café Riche.

Nous demandons au public de garder les trottoirs afin de ne pas gêner les coureurs ou risquer un accident.

Nous verrons, dans un prochain article les engagés, dont quelques-uns sont fort connus du public bergeracois.

ESCRIME



Le Championnat du Limousin du 23 mai, par équipes épis seniors, est gagné de justesse par le cercle d'escrime de Limoges, et le championnat individuel par Sabeau Edmond, des Cadets de Bergerac.

Les éliminatoires du championnat par équipes ayant eu lieu dans la journée, c'est au cours du gala du soir que les équipes premières du cercle d'escrime de Limoges et des cadets de Bergerac se disputèrent la finale. Les cadets (André Cordier, Ceretti, Sabeau et Redon) partirent trop confiants, tandis que leurs adversaires (de la Moynerie, Gasnier, O'Brien et Burgis) qui s'étaient sensiblement réservés, se donneront à fond ; c'est ainsi que les visiteurs s'adjugèrent les trois premiers assauts et arrivèrent au 15^e (sur un total de 16) avec 8 victoires contre 7. Là, une parenthèse doit être ouverte pour signaler la sportivité des Limousins qui, tout en se croyant vainqueurs (au nombre de touches), accablèrent, en cas de victoire, de se départager plus nettement par un assaut supplémentaire entre les deux capitaines de la Moynerie et André

Cordier ; cet ultime assaut doit avoir lieu et se termine par la victoire du Limousin, par 3 à 1 ; cette victoire d'extrême justice donne le titre de champions du Limousin par équipes aux sympathiques limousins : de la Moynerie (cap.), Gasnier, O'Brien et Burgis, que nous félicitons de leur magnifique tenue.

Au cours de ce gala, présenté somptueusement par les « Cadets » et ouvert par les ministres Mady et Bernard Sabeau, dans un impeccable « salut des armes », eurent lieu des assauts de fleuret entre l'International universitaire, le D^r Grondet, de Bordeaux, et Lavaud, de Périgueux, Dorai et Nalhant, des cadets, et de sabre, entre les deux maîtres d'armes respectifs des équipes en présence : Deschamps et Bordes, permettant d'admirer les brillantes qualités des uns et des autres. Une quête fructueuse fut faite au bénéfice de nos prisonniers.

Au championnat individuel qui se disputa le dimanche matin à la salle des Cadets, on regretta l'absence de M. de la Moynerie qui, en sa qualité de Président de la Fédération en Limousin, déclina de défendre sa chaise, ainsi que celle de son brillant second Gasnier, une jambe claquée ; O'Brien et Burgis poursuivirent assez loin leur avance dans les éliminatoires, mais durent s'incliner en quart de finale : le premier devant Sabeau, des Cadets, par 5/2, 3/5, 5/2 ; le second devant Breton, des Cadets, par 5/1, 5/2. Ceretti et Redon, de l'équipe des Cadets, furent également éliminés en quart de finale, le premier par André Cordier, 3/5, 5/3, 5/6, leur match dura une heure, et le second par Dhumerelle, 5/3, 1/5, 6/4.

Demi-finale. — A. Cordier bat Breton par 5/1, 5/3. Sabeau bat Dhumerelle par 5/4, 5/4. La finale qui mettait aux prises le capitaine de l'équipe des Cadets (champion de France 1921) et son brillant second, vit, après une Ape lutte de plus de demi-heure, la victoire du second, Edmond Sabeau, par 3/4, 5/3 et 10/9, juste récompense de son entraînement assidu et de son dévouement permanent à la noble cause des armes.

CHORT.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Jiselon ; Mlle Denise Husière ; les familles Damas, Conseil, Rouler, Caminade, Roger Chevalier, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur René-Henri CHEVALIER
87, rue Chevalier, à Bergerac
les obèques ont eu lieu dans l'intimité.
L'inhumation provisoire a été faite à La Chartreuse.

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Albert Biergeon ; Mme et M. Max Biergeon ; Mme et M. Marcel Gaxthier et leurs enfants ; les familles Rey, Leriche, Lamore, et familles Reynier, Mazan, ont la douleur de vous faire part du décès, dans sa 80^e année, munie des Sacraments de l'Eglise, de
Madame veuve Marcel BIERGEON

Les obèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Sarlat, le 21 mai 1943.
Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Robert Deschilde ; M. et Mme Jean Lambert et leur fils ; Mme veuve Queyron ; M. et Mme René Montell ; les familles Landesque, Rondet, Nicain ; et toute leur famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obèques de

Madame veuve Jean LAMBERT
Née Marie LANDESQUE
ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.
Pompes Funèbres Générales, Bergerac, Tél. 79.

REMERCIEMENTS

M. Charles Picard et Mme née Glass ; et leur famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obèques de

Madame Félix GLASS
ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.
Pompes Funèbres Générales, Bergerac, Tél. 79.

A VENDRE immeubles usage commercial, dans rue principale, affaires très bien placées. Agence Missègue. 355

A VENDRE une chèvre de deux ans en lait. Dalcyre, à l'Alba, Bergerac. 354

ACHÈTERAI vêtements poulain noir ou marron, même usagés. S'adr. Mme Monteyrol, kiosque à journaux, Jardin-Public. 353

A VENDRE tableau ancien XV^e siècle, 110 sur 85, sujet religieux. S'adresser Gauvin, Saint-Aubin-de-Lanquais. 305

LAINE occasion à vendre. S'adresser 5, av. Wilson. 319

DEUX MÉNAGES agricoles sont pouvant entrer de suite ou en septembre, connaissant traite et tous travaux, nourris ou non. Sérieuses références exigées. S'adresser Louis Rollet, domaine de Cavalerie, par Prigonrieux. (Visa n° 294).

RONCES SAUVAGES

SOMMES ACHETEURS
Toutes quantités
Pour tous renseignements, s'adresser
Usine de Cansalade
BERGERAC (Dordogne) — Tél. 556

A VENDRE chef-lieu canton Dordogne. Café Hôtel Restaurant, très bonne affaire. Important matériel. S'adr. bureau journal.

SUIS ACHETEUR vins tout de provenance, faire offre à Sicard, courtier en vins, rue de Bordeaux, tel. 312. Bergerac.

SUIS ACHETEUR bois d'œuvre et de chauffage. Gassia Marius, Prigonrieux.

La plus brillante des Carrières
vous sera réservée si vous apprenez la Comptabilité par correspondance. Brochure explicite. N° 5 sur demande acc. de 3 frs par envoi. Cours T. F. J. 65, rue la Victoire, Paris IX^e. 309

ACHÈTE comptant tout matériel d'usine et usines pour la démolition. Récupération de tous produits métallurgiques. Eis Fistel, 107, quai de Quercy, Bordeaux-Bastide. 315

A VENDRE belle villa 6 p., 500 m², dans quartier neutre. — Maison, 3 000 m², cours d'eau. — Maison, 1 400 m², 130 000. — Jolie maison en ville 5 p., cour, 400 000. — Belle maison bourgeoise, près Bergerac, rivière. — Belle villa, 8 p., 1 700 m². — Joli enclos, 1 hectare, à p. bien situé, rivière. — Petite propriété avec bonne habitation, ruisseau, bord de route, grange, prox. riv., gare, 130 000. — Belle demeure ancienne, 700 m², indépendante dans bois, 140 000. — Magnifique propriété de rapport 24 hect., grand élevage et céréales, grosses récoltes, maison de maître spacieuse, métairie, vacherie pour 20 bêtes, 4 000 000 avec 12 bêtes et outillage important. — Plage Vézère, 21 hect., M. m. mét., belle affaire. — Environs Bergerac, jolie propriété d'élevage, 28 hect., m. m. mét., cheptels. — Agence BONNAMY, cours d'Alsace, Bergerac 341

ON DEMANDE septembre prochain, homme demande agricole. Bouzon, à St-Germain-é-Mous (Visa n° 319). 347

Cherchons apprenti-étalagiste

ayant dispositions pour le dessin. S'adresser Direction Printania. (Visa n° 318). 348

A VENDRE divers outils de menuisier — ébéniste. Pierrier, quai de la Pelouse, Bergerac 352

HERBORISTERIE S. GÉRAUD-JARDEL

36, rue du Mourier, BERGERAC — Tél. 733

Plantes médicinales — Eaux minérales — Lait concentré — Farines lactées et petits déjeuners. Accessoires pour bébés. — Biberons — Tétines — Caoutchouc — Drap d'hôpital — Alèzes — Pointes. — Parfumerie. — Articles d'hygiène et pour malades — Bassins — Poires à injection — Pansements. Produits d'entretien. — Encasustiques — Eponges — Alun — Créyol — Papiers à filtrer. Insecticides — Produits vétérinaires.

MONOBEUR engrais pour tous animaux. Prix de mortalité. Essayez-le de suite. Directeur général : J. Candillac. MONOBEUR remplace l'avoine.

A VENDRE salle à manger moderne, applications, loupes thuya, glaces biscuitées, dossier marbre. J. Mailignon, avocat, 28, rue du Professeur Pozzi, Bergerac.

AFFERME propriété 22 hect., pour culture maraichère. Cheptel vif et mort. Maillet « Les Bouleyres », Monsac.

ÉCHANGERAI encaillure gr. dim., 8 trous, tirage circulaire, très bon état, contre modble plus petit. Mme veuve Camille Litty, Mauzac-St-Meyme (Dgne).

FONCTIONNAIRE cherche emploi ou 4 pièces vides, ou meublé, avec jardin de préférence. S'adresser bureau de journal.

A VENDRE battente Albarot, grand travail, monte-paille, aspiration de balle, munie de rouleaux à billes, très bon état. Beaupuy, à Campsegret.

ACHÈTERAIS comptant fonds d'articles fantaisie ou parfumerie. Ecrire Havas, F22, GUEUX, n° 82.

RECHERCHE un lit fer forgé 110x115 moderne, avec sommier métallique de préférence. S'adresser Iragne, boul. Beaucaillou, 316

Des nuits de 9 heures
pour les prostatiques

Le malade tyrannisé par sa prostate et qui doit se relever plusieurs fois chaque nuit oubliera vite ses misères s'il suit le traitement magnésien sur moyen des Dragées de Magnésie de des Suppo-Magnésie. Les envies impérieuses et fréquentes, les brûlures du canal et les écoulements cessent ; la prostate se décongestionne et l'état général s'améliore considérablement. Chez les prostatiques opérés, les Dragées de Magnésie préviennent un rapide relèvement de la vessie. Tous les détails sur le traitement remarquable sont donnés dans une intéressante documentation envoyée gratis par les Lab. A. Roman, 30, rue Malherbes, Lyon.

Etude de M^r René FEYDY, commissaire-priseur à Bergerac.

Vente aux Enchères Publiques
par suite de départ

Le mercredi 9 juin 1943, 13 h. 30, à Bergerac, Hôtel de Ventes, Place Gambetta :

BON MOBILIER

lits et sommiers, matelas, draps et serviettes, lit de milieu, salle manger, piano, salons, tables à nuit, fauteuils, buffets, service à table, vaisselle, chaises, glaces, service de verres, argenterie, armoire à glace, peccé à bois, batterie de cuisine, vaisselle, etc., etc.

Au comptant frais en sus.
R. FEYDY.
Exposition jour et lieu de vente de 9 h. à 12 heures.

L'Administrateur-Gérant
R. TAILLANDIER.